

Assemblées parlementaires internationales

DÉLÉGATION BELGE À L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Textes adoptés par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
au cours de la 4^e partie de la session 2010, Strasbourg, 4-8 octobre 2010

Recommandations

- 1933 Lutte contre l'extrémisme : réalisations, faiblesses et échecs.
- 1934 Sévices sur des enfants placés en établissement : garantir la protection pleine et entière des victimes.
- 1935 Nécessité d'éviter le chevauchement des travaux du Conseil de l'Europe par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- 1936 Droits de l'homme et entreprises.
- 1937 La stratégie, la gouvernance et le fonctionnement de la Banque de développement du Conseil de l'Europe.
- 1938 Garantir le droit à la scolarisation des enfants malades ou handicapés.
- 1939 Enfants privés de soins parentaux : nécessité d'agir en urgence.
- 1940 Demandes d'asile liées au genre.

Résolutions

- 1754 Lutte contre l'extrémisme : réalisations, faiblesses et échecs.
- 1755 Le fonctionnement des institutions démocratiques en Ukraine.
- 1756 Nécessité d'éviter le chevauchement des travaux du Conseil de l'Europe par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.
- 1757 Droits de l'homme et entreprises.
- 1758 Les activités de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2009-2010.
- 1759 Les activités de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) en 2009 : faciliter l'intégration économique en Europe.
- 1760 Débat d'urgence : la montée récente en Europe du discours sécuritaire au niveau national : le cas des Roms.

- 1761 Garantir le droit à la scolarisation des enfants malades ou handicapés.
- 1762 Enfants privés de soins parentaux : nécessité d'agir en urgence.
- 1763 Le droit à l'objection de conscience dans le cadre des soins médicaux légaux.
- 1764 Procédures de sélection nationales des candidats à la Cour européenne des droits de l'homme.
- 1765 Demandes d'asile liées au genre.
- 1766 Le développement du potentiel socio-économique de la région de la mer Baltique.

Les textes mentionnés et d'autres documents du Conseil de l'Europe peuvent être obtenus auprès du service des Affaires européennes et Relations interparlementaires du Sénat

Sonja Langenhaeck : 02/501.79.81

Secrétariat : 02/501.72.62

02/501.73.50

e-mail : sl@senate.be - lc@senate.be – cve@senate.be

CONFÉRENCE SUR LE THÈME “RÉUSSIR LA RÉFORME” – OCDE- PARIS, 25 – 27 NOVEMBRE 2010

MM. Dirk Van der Maelen (sp.a) et Willem-Frederik Schiltz (Open VLD) ont participé du 25 au 27 novembre 2010, au siège de l'OCDE à Paris, à la Conférence « Réussir la réforme ».

Le projet « Réussir la réforme », lancé en 2007, vise à accroître le soutien de l'OCDE aux gouvernements dans leurs efforts de réforme, en s'efforçant d'identifier et de mieux comprendre les facteurs derrière le succès des réformes et en fournissant un appui direct aux pays membres pour la conception, l'adoption et la mise en œuvre des réformes politiques.

Cette Conférence, organisée conjointement par l'OCDE et l'Institut coréen du développement (KDI), a porté sur la question clé suivante : « Comment pouvons-nous appliquer les leçons apprises dans « Réussir la réforme » aux défis mondiaux qu'affrontent les pays membres de l'OCDE ainsi que les pays émergents ? ». En conclusion du cycle actuel du projet, la Conférence fut l'occasion de lancer le rapport complet de l'OCDE « Réussir la réforme : les leçons des pays de l'OCDE ».

La Conférence a été ouverte par Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE et Oh-Seok Hyun, Président de l'Institut coréen de développement. M. José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, a introduit les débats en présentant une allocution sur la stratégie « Europe 2020 ». Le Président Barroso a souligné que la stratégie « Europe – 2020 » est le principal instrument utilisé par l'Union européenne afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires en Europe. Il n'y a pas d'alternative si l'on veut éviter une décennie de stagnation de la croissance et de chômage élevé. Selon le Président Barroso, la consolidation budgétaire et les réformes structurelles doivent aller de pair.

Les événements récents ont mis en lumière la nécessité de s'attaquer aux déséquilibres budgétaires dans un certain nombre de pays. La stratégie « Europe – 2020 » doit également permettre à l'Europe de préserver son modèle social unique. Cette stratégie propose un nouveau modèle de croissance pour l'Europe qui place la cohésion sociale et l'emploi au centre de ses priorités. Les États membres doivent élaborer des programmes nationaux de réforme pour la mi-avril 2011.

L'ancien Premier ministre néerlandais, M. J. P. Balkenende, a présenté un exposé relatif aux réformes menées par le gouvernement néerlandais entre 2002 et 2009. Le système de sécurité sociale a été profondément remanié de même que le marché du travail et les soins de santé.

Cinq leçons peuvent être tirées des réformes menées par les Pays-Bas. Il convient d'abord d'élaborer un programme de réformes clair et transparent. Ensuite, il faut expliquer clairement aux citoyens pourquoi les autorités publiques demandent des sacrifices de leur part. Troisièmement, il faut faire preuve de volonté et de persistance : si l'on est convaincu que les réformes sont nécessaires, il ne faut pas céder à la pression des médias ou à la résistance des partenaires sociaux. La patience est également essentielle : certaines réformes ne portent leurs fruits qu'à long terme. « Les gouvernements surestiment ce qu'ils peuvent changer à court terme et sous-estiment ce qu'ils peuvent changer à long terme », se plaisait à répéter M. Geoff Mulgan, Conseiller de M. Tony Blair.

Enfin, il convient de se concentrer sur les résultats et de démontrer clairement les bienfaits de la politique de réforme qui a été menée, telle est la cinquième leçon que l'on peut tirer des réformes néerlandaises.

En conclusion, M. Balkenende a également fait observer qu'une intensification de la coopération internationale doit également faire partie des priorités de l'heure. (UE, G20, ONU).

Les participants ont eu l'occasion d'approfondir les trois thèmes à l'ordre du jour (consolidation budgétaire et réformes structurelles, comment réformer et être réélu ?, les réformes et la coopération internationale) au sein de trois sessions de travail thématiques. Les présentations des différents experts sont disponibles sur le site internet de l'OCDE (www.ocde.org).

La Conférence s'est achevée par un tour de table organisé par l'OCDE et la Représentation permanente de la Corée, le samedi 27 novembre 2010.

M. Dirk Van der Maelen a mis en lumière le rôle important joué par les ONG et la société civile en général dans l'acceptation des plans de réforme car il est indispensable de sensibiliser les citoyens à la nécessité de la réforme et de les amener à la soutenir.

M. Willem-Frederik Schiltz a fait observer que si l'on s'accorde à reconnaître que les réformes sont nécessaires dans de nombreux domaines, l'ampleur, l'étendue et le calendrier de mise en œuvre de ces réformes varient considérablement, non seulement d'un pays à l'autre mais aussi d'un domaine à l'autre.